



Conseil d'Administration de l'UNSS du 15 décembre 2023

Intervention liminaire du SNEP-FSU, Nathalie FRANCOIS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CA,

Les annonces, les réformes et les mesures qui concernent le système éducatif n'ont jamais été si nombreuses et dans un temps si court. Contrairement à ce que laisse croire le ministre, ni les élèves ni les enseignant-es ne sortiront gagnant-es de tout cela. Quelques exemples :

- Pour les élèves de la voie professionnelle ce sera moins d'enseignements généraux et une employabilité à moindre coût pour les entreprises. Nos collègues l'ont bien compris c'est pour cela qu'elles et ils étaient dans la rue le 12 décembre dernier à l'appel de l'intersyndicale ;

- Pour le collègue, c'est le choc des savoirs avec l'instauration de groupes de niveaux en français et en maths qui, au-delà de la stigmatisation renforcée des élèves les plus fragiles, pourra conduire à « rogner » sur les horaires des autres disciplines, et pourquoi pas sur l'EPS, disciplines pourtant obligatoires. Des créations de postes sont annoncées pour mettre en place ces groupes de niveau alors qu'aujourd'hui on manque toujours de professeur-es et que le ministère vient de rallonger la période d'inscription aux concours car ils ne font pas le plein ;

- Le métier de prof ne fait plus rêver, soyez-en certain-es. Il ne suffit plus de nous flatter et de dire que notre rôle est essentiel. Il faut passer aux actes et particulièrement augmenter largement, et sans attendre, nos salaires sans aucune contrepartie et améliorer très sensiblement les conditions de travail. Nous sommes épuisé-es physiquement et moralement.

Il n'est pas nécessaire de continuer pour lister tout ce qui ne va pas et qui devrait immédiatement être abandonné pour ne pas fragiliser davantage notre École. Les organisations syndicales et particulièrement la FSU ont des propositions que le Ministre ne veut pas écouter, l'absence du dialogue social étant devenue le sport national sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Et le sport scolaire dans tout ça ? Pour une part on pourrait dire qu'il va bien. Les élèves sont au rendez-vous avec déjà 1 million de licencié-es à ce jour. Les AS et les services UNSS se démènent pour organiser et encadrer les activités des élèves. Mais les difficultés s'amoncellent et empêchent de plus en plus les rencontres. Or s'il n'y a plus de rencontres, il n'y a plus besoin d'UNSS c'est aussi simple que ça. À moins que ce ne soit l'objectif non avoué du ministère qui se targue pourtant de mettre à l'honneur l'EPS, le sport, et qui prône l'engagement des jeunes.

Monsieur le Président du conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les membres du CA, pensez vous comme le SNEP-FSU qu'il est grand temps que le Ministre de l'Éducation nationale montre l'intérêt qu'il porte à l'UNSS dont il est le président en se présentant physiquement dans nos instances ? Nous l'avons demandé à de multiples reprises. Mais à l'heure où nous allons étudier un compte de résultats qui va entraîner un véritable tsunami dans la profession tant il est catastrophique, il est urgent que notre Président prenne la mesure de ce qui est en train de détruire l'UNSS et qu'il décide de mesures drastiques pour enrayer le désastre en cours.

12M€ de déficit sur 20 mois, dont 6.2M€ sur les 8 derniers mois. Est-ce le résultat des modifications orchestrées par les « talents » recrutés à la direction nationale pour sécuriser la structure ? Est-ce acceptable ? De janvier à août il n'y a pas eu de Gymnasiades ni de remises sur les contrats licences.

Comment oser faire porter à l'ancienne direction la responsabilité d'une telle carence, car c'est ce qui va probablement nous être avancé tout à l'heure ?

Une autre question : qui est le directeur national adjoint, et ses fonctions, qui figure parmi les trois plus hauts cadres salariés de la structure ? Car sur l'organigramme affiché sur le site nous voyons 11 DNA. Et dans l'organigramme interne nous trouvons des directeurs financiers, RH, juridique, communication-marketing-partenariat, un directeur des sports, un coordonnateur des territoires et 9 DNA sans titre spécifique ?

Ce n'est pas faute de l'avoir demandé, mais aucun budget de janvier 2023 à août 2023 n'a été présenté aux membres du CA et de l'AG. La direction nationale a dépensé à tour de bras, vidant les fonds de l'UNSS. Le directeur national et le pôle financier ont organisé les dépenses sur des chapitres qu'eux seuls ont choisis. Ces dépenses, nous les avons déjà contestées avec force. À moins que cela nous soit présenté sous forme analytique parallèlement au compte de résultats, nous peinerons une fois de plus à identifier et évaluer clairement les chapitres et lignes budgétaires qui devront être drastiquement diminués, si nous voulons redresser la barre.

Cela fait des mois que ça ne va pas à l'UNSS. Nous le disons clairement aujourd'hui, ça suffit !

Et il n'y a pas que les questions financières qui pèsent lourdement sur le fonctionnement de l'UNSS, même si ce sont les plus graves immédiatement.

Commençons par le non-respect des statuts et du règlement intérieur de l'UNSS dont peu de personnes s'émeuvent :

- Les deux syndicats les plus représentatifs des enseignant-es d'EPS doivent pouvoir siéger dans cette instance, comme à l'AG ou dans les CD et CR UNSS. Or depuis le nouveau périmètre des élections professionnelles, les sièges sont attribués aux deux organisations principales des représentants des personnels du second degré..... À quand des élections spécifiques des enseignant-es d'EPS du second degré ?

- Le poste de DSR UNSS de Guyane est occupé par un contractuel. Académie si délaissée et oubliée, tant par la DN UNSS que par la DGRH, qu'à la DN UNSS on ne sait pas que certains vaccins sont obligatoires pour s'y rendre, et que le poste n'apparaît pas dans la liste des postes vacants alors qu'il l'est depuis janvier 2022 !

Depuis la rentrée de septembre, il n'est pas une semaine sans que nous soyons interpellés par nos collègues sur différents dysfonctionnements.

- Obstacle à la création des licences avec l'obligation du mail parents. Interprétation de l'article R552-2 du code de l'éducation par la direction juridique de l'UNSS qui limitait la participation des élèves aux entraînements et rencontres ;

- Alors que le sport scolaire fait partie des missions et des obligations de service des enseignant-es d'EPS, conditionnement de leur participation aux rencontres UNSS si leur remplacement n'est pas assuré dans leur établissement ;

- Un malaise grandissant chez les personnels de droit privé avec une répartition des primes qui interroge : 75% de la somme des primes versées vont aux secrétaires en charge de la comptabilité alors qu'elles représentent moins de 20% des personnels. Dans un même service, une secrétaire pourra percevoir plus de 1000€ quand une autre ne touchera rien du tout. Est-ce bien comme cela qu'on encourage la cohésion et qu'on entretient l'esprit d'équipe ?

- Le recensement des postes UNSS vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée 2024 vient tout juste de commencer alors que le pôle RH de la DN UNSS aurait dû le faire avant la mise en ligne de la liste parue sur le site du ministère début novembre ;

- Nos collègues directeurs et directrices de service dans les territoires sont sous tension permanente : les crédits d'animation ne sont pas versés partout. Remplir la comptabilité était impossible depuis septembre, le logiciel n'étant opérationnel que depuis quelques jours. Les mails de la direction nationale pleuvent pour rappeler les initiatives, les thèmes transversaux, les recherches de partenariats etc. mais les réponses à leurs questions n'arrivent pas ou bien tardivement. Les cadres récemment recruté-es se sentent très peu accompagné-es par la DN ;
- Dernier couac en date, avant même d'avoir réuni les commissions mixtes nationales concernées, le conseil de direction a décidé la suspension de toutes les compétitions de ski.

Alors oui cette déclaration est lapidaire. Mais nous l'assumons tant nous sommes excédés et en colère, comme le sont tous et toutes nos collègues

Jusqu'où la politique ministérielle va-t-elle aller pour affaiblir encore l'EPS ? Jusqu'à quand le ministre va-t-il laisser la direction nationale UNSS empêcher le sport scolaire pour tous et toutes les élèves ; ces jeunes qui n'ont parfois que l'AS et les rencontres UNSS du district au national pour pratiquer plus d'activités sportives et artistiques ?

Pour sa part, le SNEP-FSU, et avec lui toute la profession, ne s'y résoudra jamais. Nous continuerons à intervenir auprès du ministère et de la DN UNSS. Nous continuerons à déclarer dans les instances de l'Éducation nationale et dans celles de l'UNSS nos oppositions aux décisions injustes. Nous continuerons à lancer des pétitions, à porter nos T-Shirt rouge, à faire du bruit sous les fenêtres de la DN UNSS et pourquoi pas sous celles du Ministère de l'EN.

Parce que nous voulons donner sens à notre métier, parce que nous voulons 4h d'EPS par semaine pour tous et toutes les élèves, parce que nous défendons farouchement le sport scolaire pour nos élèves, le SNEP-FSU vous annonce d'ores et déjà que les professeur-es d'EPS seront dans la rue le 15 mars prochain.

Retrouvez les éléments à retenir de CA UNSS et le PV du CA du 13/06/2023 sur [notre site](#)